

2018/2019

Projet pédagogique

**ALAE
LUCIEN GORON**



Sommaire

Mise à jour : 15/03/2019

I. Présentation de l'association.....	3
• Historique	3
• Projet éducatif	4
• Rôles et missions des différents acteurs	4
• Le projet pédagogique	8
• Orientations pédagogiques communes	8
• Budget général	9
II. Présentation de la structure.....	10
• Situation géographique de la structure	10
• Public accueilli dans la structure, effectifs	10
• Description des locaux utilisés par l'ALAE	11
III. Présentation de l'équipe pédagogique.....	11
IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation.....	12
• Description des différents temps.....	12
.....	13
• Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)	14
V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions :	15
VI. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés	18
VII. Annexes	21
• Note d'information aux familles.....	21
• Fiche de renseignements.....	22
• Règlement commun de l'école	23

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Etre vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, inter-générationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs Nelson Mandela à Foix, sur l'accueil de loisirs à St-Paul-de-Jarrat et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

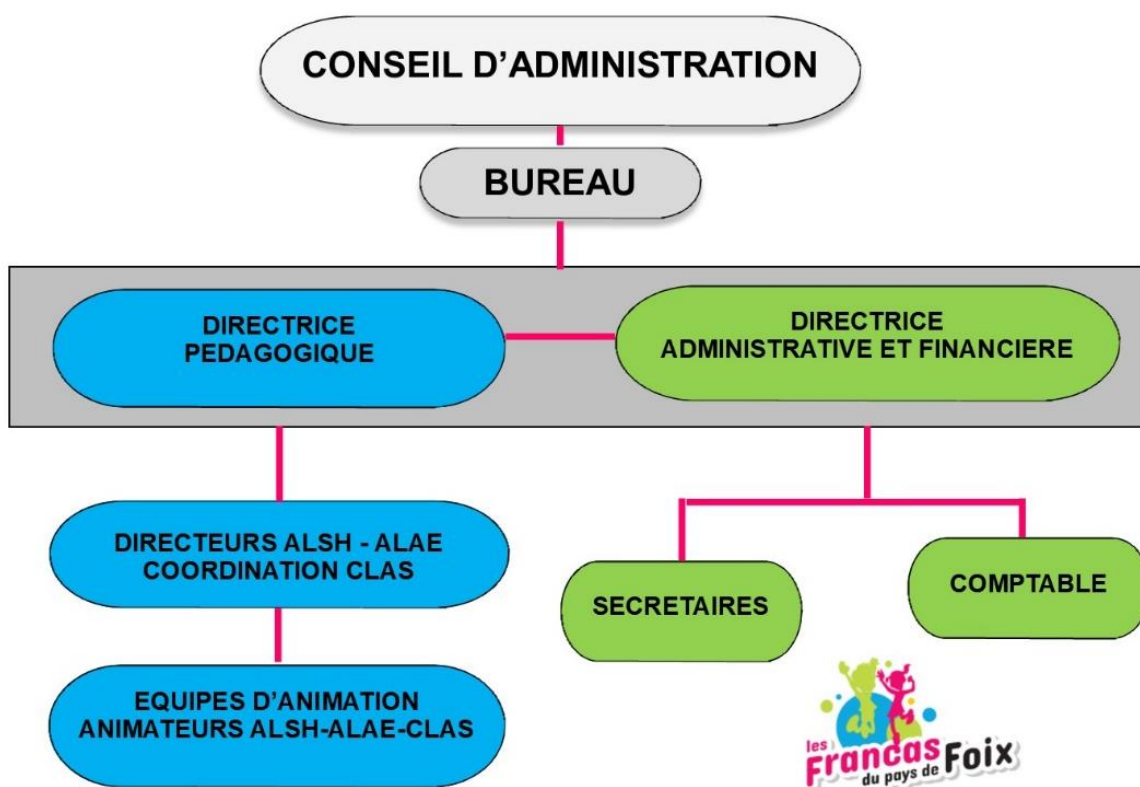
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- d'un président et d'une vice-présidente
- d'une trésorière et d'une trésorière adjointe
- d'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Suite à une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.

Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- d'une **directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- d'une **comptable**
- de **trois secrétaires**

Un service pédagogique dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui

coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

➤ **de directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - de la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - de la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - d'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en terme de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existant sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière à ce que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que des sorties de l'école;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

• Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

• Orientations pédagogiques communes

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Dans la lignée et la dynamique de la manifestation Graines de Mômes (avril 2017), poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes éco-citoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du **8^{ème} Festival des enfants** (samedi 15 juin 2019). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
 - le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
 - « Agis pour tes droits » Concours d'expression artistique sur le thème de la convention internationale des droits de l'enfant.

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

Deux nouvelles orientations pédagogiques cette année :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif.

Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)

- sur les aménagements d'espaces accessibles,

en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettrons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix et de Montgailhard et de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes.

Même si nous favorisons déjà les liens avec les familles, notamment...

- en communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures,

- en les conviant à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...),

- en les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...)

nous souhaitons aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement et les projets de l'association et de chaque accueil de loisirs et d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

• Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux structures ALAE. Il est géré par les directeurs.



II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**

L'ALAE se situe dans l'école primaire de Lucien Goron qui accueille 180 élèves. Cette école est en plein centre-ville. Elle se situe à proximité de toutes les structures publiques (médiathèque, parc, commerces, administrations, monuments historiques,...)

- **Public accueilli dans la structure, effectifs**

Les enfants sont âgés de 6 à 12 ans et sont répartis ainsi :

- une classe de CP,
- une classe de CP/CE1,
- deux classes de CE1/CE2,
- trois classes de CM1/CM2
- une classe UP2A (Unité pédagogique pour élèves Allophones Arrivants) (le lundi et le jeudi),

Les enfants bénéficient de trois dispositifs :

- ULIS (Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire),
- « plus de maîtres que de classes »,
- une classe orchestre pour le cycle 3.

Vu de l'effectif important, le temps du midi est divisé en 2 services :

1^{er} service : CP-CE1-CE2

2^{ème} service : CM1-CM2

Les enfants du dispositif ULIS sont repartis sur les services en fonction de leur classe d'inclusion, ceux de la classe UP2A mangent tous au second service.

Les besoins des enfants étant différents en fonction de l'âge, cela permet une meilleure gestion du rythme des enfants et des activités adaptées à leur âge.

Cette année, l'ALAE accueille en moyenne 130 enfants sur le temps du midi et 100 enfants sur le temps du soir

• Description des locaux utilisés par l'ALAE

Nous avons :

- 2 réfectoires pour la cantine
- 1 salle d'activité appelée salle ALAE (régie avec du matériel pédagogique) / bibliothèque
- 1 grande salle destinée à diverses activités corporelles appelée « salle des fêtes »
- 1 salle d'expression théâtrale
- 1 ludothèque / jeux d'imitations et constructions
- 1 gymnase
- 3 cours de récréation (dont une avec des traçages au sol pour athlétisme et sports collectifs)
- 1 salle informatique et de réunion
- 1 bureau, salle animateurs et de réunion

III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation se compose d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs mis à disposition par la Mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.

Elle échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité une fois par mois selon planning et un mardi sur deux pour le personnel des Francas du Pays de Foix.

Au cours de ces réunions, les animateurs travailleront sur l'écriture et la mise en place du projet pédagogique. Ils pourront échanger, préparer et mettre en place les activités. Il sera fait un point sur les projets en cours.

L'équipe dispose d'une documentation pédagogique qui lui permettra de mettre en place les différents projets lors des réunions et d'un accès à internet.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
RIBEIRO Pascale	DIRECTRICE	BPJEPS PSC I	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
ALLIERES Henry	EDUCATEUR SPORTIF	Brevet d'Educateur	Mairie de Foix	11h30/13h30	16h/18h00 le lundi et vendredi
ARNAUD Christine	ANIMATRICE	BAFA PSC I	Mairie de Foix	11h30/13h30	
ARZENS Jenny	ANIMATRICE	BPJEPS PSC I	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
BERZAIM Naïma	ANIMATRICE	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30/13h30	
ELIAS Véronique	ANIMATRICE	BAPAAT PSC I	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
FOURNIE Claudette	ANIMATRICE	Non diplômée	Mairie de Foix		15h45/18h00
HADAD Radia	ANIMATRICE	BAFA	Mairie de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
LEGER Sabrina	ANIMATRICE	CAP Petite Enfance	Mairie de Foix	11h30/13h30	
MAZET Louane	SERVICE CIVIQUE	Non diplômée	PEP 09	11h30/13h30	15h45/18h00
PAPY Ginette	ANIMATRICE	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30/13h30	
REDONDO Roberto	ANIMATEUR	CQP	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et 15h45 à 18h00.

- **Description des différents temps**

11h30	Radia HADAD et Pascale RIBEIRO la Directrice (si nécessaire) vont au portail vérifier que les enfants partent bien avec les parents. Les animateurs vont devant les classes récupérer les enfants qui mangent à la cantine (chaque animateur a une classe référente). Un talkie-walkie est confié à l'animateur qui met en place une activité au gymnase, à Pascale(directrice), à un animateur référent et à un animateur positionné dans la cour afin de pouvoir communiquer rapidement et en toute sécurité. Les enseignants s'occupent des enfants qui ne restent pas sur le temps ALAE et les amènent au portail.
11h45	Les animateurs accompagnent les enfants du second service dans la cour (coté cantine) et donnent les fiches à Pascale. Chaque animateur doit l'informer de tout changement (enfants malade, pas présent, en plus,...). Les enfants restent en jeux libres durant quelques minutes. Ils sont ensuite rassemblés par classe afin d'effectuer un second appel (un animateur est chargé de récupérer les fiches à la cantine). Ils sont alors repartis selon leurs choix

	sur les lieux ou activités proposés (chaque animateur se positionne afin de récupérer et compter son groupe). Les groupes d'enfants doivent être constitué équitablement et en fonction de la réglementation (un animateur pour 14 enfants). Il est possible de réajuster le planning en fonction des groupes. Les enfants du premier service qui le souhaitent vont aux toilettes puis se rangent devant la cantine (se lavent les mains et s'installent dans la cantine). L'animateur disponible retourne les chaises pour indiquer les places des animateurs. Les enfants s'installent librement à table. 1 animateur surveille la file d'attente, puis va en salle n°2. 1 animateur fait avancer. 1 animateur donne les papiers (lavage des mains). 1 animateur réceptionne dans la salle n°1. Radia note les enfants dont les parents ne sont pas venus les récupérer, ferme le portail et les ramène dans la cour. Elle est chargée d'ouvrir aux parents qui viennent récupérer leurs enfants. Pascale RIBEIRO faire le point avec la responsable satellite (compte et vérifie le nombre d'enfants inscrits au repas, et prévient le responsable de la cantine satellite d'éventuels problèmes). Elle est également chargée de communiquer avec les familles si leur enfant est présent et n'est pas noté sur les fiches.
12h30 à 13h15	Les enfants du premier service sortent table par table et vont 5 minutes dans la cour coté cantine. Ils sont ensuite rassemblés par classe afin d'effectuer un second appel (un animateur est chargé de récupérer les fiches à la cantine). Ils sont alors repartis selon leurs choix sur les lieux ou activités proposés (chaque animateur se positionne afin de récupérer et compter son groupe). Les groupes d'enfants doivent être constitué équitablement et en fonction de la réglementation (un animateur pour 14 enfants). Il est possible de réajuster le planning en fonction des groupes Les enfants du second service vont se ranger (se lavent les mains et s'installent dans la cantine ; on remplit la salle n°1 puis l'autre). Ils rentrent dès 12h30 sans attendre que les enfants du premier service soient sortis (dans ce cas les enfants du premier service attendent que tous les enfants soient rentrés avant de sortir). Ils s'installent librement à table. 1 animateur qui surveille la file d'attente. 1 animateur qui fait avancer. 1 animateur qui donne les papiers (lavage des mains). 1 animateur qui réceptionne dans la salle n°1 et un autre en salle n°2.
13h15 à 13h20	Arrêt des activités du premier service et sortie des enfants du second service. Ils sont tous rassemblés dans la grande cour.
13h20 à 13h30	Les animateurs sont avec les enseignants pour faire le lien. Un point est fait avec l'ensemble de l'équipe si besoin.
15h45	Pascale RIBEIRO va au portail vérifier que les enfants partent bien avec les parents. Les animateurs vont devant les classes récupérer les enfants qui restent à l'ALAE (chaque animateur a une ou deux classes référentes). Un talkie-walkie est confié à l'animateur qui emmène les enfants au Gymnase, un pour Pascale, un pour l'animateur chargé d'accueillir les parents et surveiller la cour et un pour l'animateur référent. Les enseignants s'occupent des enfants qui ne restent pas sur le temps ALAE et les amènent au portail. Un animateur(le premier qui arrive) surveille les enfants qui déposent leur cartable dans la salle des fêtes et vont s'inscrire sur le tableau pour les ateliers.
15h50	Les animateurs qui ont fini de noter sont dehors pour surveiller la cour. Temps libre et goûter dans le calme sans ballon.
16h00	Fermeture du portail. Dès la fin du goûter les enfants sont rassemblés afin qu'ils puissent être repartis sur les différents lieux et/ou activités et/ou ateliers. La répartition est faite en fonction des choix des enfants et de la capacité d'accueil des lieux ou des ateliers. Les animateurs s'assurent que tous les enfants dont ils ont la responsabilité soit bien inscrits sur le tableau. Un comptage est fait et noté sur le tableau.
17h00	Pascale RIBEIRO ouvre le portail et est chargée de veiller à ce qu'aucune personne non autorisée ne rentre pas dans l'école. Elle note les enfants à leur sortie. Un animateur accueille les familles dans la cour, et les dirige vers le lieu où se trouve son enfant. Le parent est invité à consulter le tableau afin de savoir où il se trouve. Il informe, par talkie-walkie, l'animateur resté au gymnase qu'il doit renvoyer un enfant. Les parents ne sont pas autorisés à les récupérer au gymnase.
17h20	Fermeture du portail.
17h40	Pascale RIBEIRO ouvre le portail et est chargée de veiller à ce qu'aucune personne non autorisée ne rentre dans l'école. Un animateur accueille les familles dans la cour afin de les diriger rapidement vers leur enfant.
18h00	S'il reste des enfants, on les amène au bureau et on prévient les parents.



- **Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

Analyse liée aux enfants :

En général nous avons noté que les enfants qui fréquentent l'ALAE sont motivés par les activités qui leurs sont proposées.

Ils participent volontiers à la vie de l'ALAE (au quotidien, aux ateliers, ...).

Ils respectent le cadre qui a été mis en place sur l'école, commun sur les différents temps de la journée.

Beaucoup d'enfants ont des soins (CMPP, CESAD, orthophoniste, ...) à proximité de l'école. Quelques enfants vont à la musique.

Sur le temps de midi les enfants sont tendus et fatigués.

Des conflits ont été observés pendant les temps de jeux libres.

Constat lié aux enfants :

Nous souhaitons maintenir le cadre commun mis en place par l'ensemble de l'équipe et les enfants l'année passée.

Pour le midi tous les enfants ont les mêmes besoins mais pas le même rythme. Il est important de prendre en compte chaque temps et les aménager en fonction des besoins de chacun. Effectivement les activités peuvent être avant ou après le repas, il est important de pouvoir adapter nos espaces et nos pratiques pour le bien-être de tous.

Analyse liée à l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante est très à l'écoute, disponible et accessible. Il existe une bonne communication au quotidien avec l'ensemble des animateurs. Tout de même il a été évoqué une réelle volonté de travailler ensemble. L'équipe enseignante est très reconnaissante du travail que peuvent fournir les animateurs auprès des enfants ainsi que leur rôle éducatif. Il existe un règlement commun avec les sanctions (voir annexe).

Constat lié à l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante est très abordable et à l'écoute il serait intéressant de pouvoir instaurer des rencontres formelles et des moments de travail communs. Il faudra maintenir de bonnes relations et ainsi partager des projets. Il est important de les associer à notre réflexion autour du rythme de l'enfant à l'école afin de pouvoir adapter au mieux l'accompagnement des enfants pendant la pose méridienne et le soir.

Analyse liée aux parents :

Les parents sont ouverts, disponibles et à l'écoute. Ils sont respectueux de notre travail. Nous avons peu de retour des familles mais les seuls que nous avons sont positifs. Il y a cette année beaucoup de nouveaux parents curieux de ce qui peut se faire dans l'école pour leur(s) enfant(s). Les échanges restent peu nombreux et sont courtois.

Constat lié aux parents :

Nous devons cette année encore privilégier la relation aux familles. Les impliquer davantage à la vie de l'ALAE. Il faut maintenir la communication (affichage, dialogue et distribution fiche ateliers) sur les projets et sur le travail éducatif que mène l'équipe. Il devrait être plus impliqué pour les événements festifs proposé par l'équipe.

A l'issue de cette année les enfants seront capables de :

- Vivre en groupe.
- Coopérer.
- D'accepter l'autre tel qu'il est.
- D'être autonome dans ses choix, sa façon de penser (faire seul).
- S'impliquer davantage dans la vie de l'ALAE.
- Vivre à son rythme en fonction de ses besoins.

Les objectifs :

Tiré de ces constats, l'équipe d'animation a décidé, pour cette année, de travailler plus particulièrement les objectifs pédagogiques suivant :

V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions :

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association et les orientations pédagogiques fixées par l'association : le travail autour de la relation aux familles, l'amélioration du temps de l'enfant, le Festival des enfants et le « blog des enfants ». Le travail réalisé les années passées continuera à être développé, le but étant de créer une cohérence éducative qui s'inscrit dans le temps.

Le tableau ci-dessous développe 2 objectifs éducatifs principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
--	------------------------------------	--

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif 2 : Permettre à l'enfant d'avoir une place active	Permettre à l'enfant d'assumer ses responsabilités. Favoriser l'implication.	Maintenir la fiche d'inscriptions aux ateliers. Identifier des moments et espaces qui favorisent l'implication. Accompagner l'enfant dans l'analyse de ses actes. Favoriser l'accompagnement de projets d'enfants. Maintenir et faire vivre le tableau blanc des ateliers, des lieux. Mettre en place des espaces et des moments qui permettront de favoriser les projets d'enfants.

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

Cette année nous allons engager une réflexion et une remise en question de nos pratiques afin de pouvoir prendre en compte les besoins de chaque enfant pendant la pose méridienne mais également le soir, et ainsi améliorer les conditions d'accueil sur le temps de la journée à l'« Ecole ».

Nous compterons également notre travail sur l'éducation à l'environnement, avec la participation au cyber rally et notre inscription dans le dispositif centre A'ERE.

Nous nous attacherons à mettre un point d'honneur à la relation aux familles, en formalisant des temps de rencontre et d'échanges à travers les projets et l'implication de ces derniers.

Un échéancier a été mis en place afin de pouvoir au mieux impliquer les familles :

Fin décembre : Semaine festive avec le marché de la solidarité

Fin février : le loto

Fin mars : le Carnaval

Le 15 juin : le festival des enfants

Début juillet : fête de l'ALAE



VI. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

L'évaluation se fera sous différentes formes et lors de différents temps :

- Lors des « temps informels » (avant ou après l'ALAE) entre les animateurs afin de « débriefeur » sur ce qui s'est passé pendant l'ALAE. Ce sera l'occasion de faire le point sur le comportement des enfants, les activités menées...
- Lors de chaque réunion un temps « bilan d'activités » et ressentis est prévu. C'est l'occasion de revoir ce qui ne fonctionne pas, les détails à améliorer, les problèmes éventuels, que ce soit dans l'équipe, auprès des enfants ou concernant les projets d'activités.
- Lors d'entretiens individuels entre le directeur et les animateurs ALAE à raison au moins 2 fois dans l'année.
- Ressenti des enfants sur les temps liés à la prise de parole.
- A la fin de chaque période, une réunion sera consacrée à faire le bilan de ce qui a été mis en place afin de vérifier si les objectifs que nous nous étions fixés ont été tenus et, le cas échéant, à comprendre pourquoi ils ne l'ont pas été. Le dernier bilan sera également l'occasion de préparer la rentrée suivante en se basant sur ce qui « reste à améliorer ».
- L'équipe tient compte également des retours qui sont faits par l'équipe enseignante et par les parents, lors des conseils d'école.

Ce sont les colonnes « Critères » et « Indicateurs » du tableau ci-après qui vont nous permettre de réaliser cette évaluation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<u>Objectif 1 :</u> Permettre à l'enfant de savoir vivre avec « l'autre ».	Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre commun.	L'enfant connaît les règles.	Tous des enfants ont pris connaissances des règles de vie (lecture). La majorité des enfants savent répéter l'ensemble des règles.
		L'enfant respecte les règles	Peu de conflits. Peu de violence physique. Peu de violences verbales. Peu de sanctions mises en place.
		Les règles et/ou consignes ne sont pas répétées.	Les règles ne sont pas répétées plus d'une fois à chaque activité.
	Favoriser l'écoute chez l'enfant	L'enfant sait répéter ce qui lui est demandé.	Tous les enfants savent répéter ce qui leur est demandé. Tous les enfants savent reformuler la demande.
		L'enfant sait prendre en compte l'autre.	La majorité des enfants savent écouter leurs copains avant d'agir. La majorité des enfants savent exprimer leurs sentiments à l'autre. La majorité des enfants sont attentifs à l'autre.
	Rester à l'écoute du rythme de chacun	Les espaces sont adaptés aux besoins des enfants	Au moins un espace détente est mis en place Au moins un espace lecture est mis en place Au moins un espace activités libre est mis en place
		Mettre en places des activités adaptées au temps de la journée (midi et soir)	Un temps de retour au calme est instauré après chaque activité Toutes les activités sont adaptées aux besoins de chacun Toutes les activités sont adaptées en fonction du rythme de chacun.

VII. Annexes

• Note d'information aux familles



ALAE FOIX 2018-2019 NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Bruilhols 05.61.02.79.04 Paul Bert 05.34.09.37.91 Cardié 05.34.09.37.94 Cadirac 05.34.09.36.97
Nelson MANDELA 05.61.65.49.30 Parmentier 05.61.65.10.85 Lucien Goron 05.61.02.77.37

Les A.L.A.E. (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole) de Foix sont mis en place par la municipalité de Foix et organisés par l'Association « Les Francas du Pays de Foix ». Ils fonctionnent sur les temps périscolaires dans le cadre d'un projet pédagogique dépendant du projet éducatif Francas. Ils sont consultables sur chaque structure et sur le site internet.

L'Association gère également :

- ⇒ L'ALSH. Accueil de Loisirs Sans Hébergement mis en place par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes (ALAE mercredis après-midis et ALSH vacances).
- ⇒ Sept ALAE sur les écoles de Foix et un ALAE sur l'école de Montgailhard.

HORAIRES D'ACCUEIL ALAE lundi/mardi/jeudi/vendredi

LE MIDI (11h30 à 13h30)	LE SOIR (15h45 à 18h)
Vous pouvez venir chercher votre enfant : Un accueil est prévu de 11h30 à 12h15 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et dont les parents ne peuvent venir les chercher dès la sortie des classes. Pour des raisons de sécurité, l'entrée sera fermée. Selon la structure, merci de sonner ou de vous approcher du portail.	Vous pouvez venir chercher votre enfant : - de 15h45 à 16h - de 17h00 à 17h20 - de 17h40 à 18h00 En dehors de ces horaires le portail sera fermé pour des raisons de sécurité. Des dérogations (sur présentation d'un justificatif) peuvent être accordées (pour cause de rendez-vous médical et si votre enfant pratique une activité sportive ou culturelle hebdomadaire régulière). RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE LA DIRECTION ALAE.

Les enfants fréquentant l'école sont accueillis à l'ALAE par une équipe d'animateurs diplômés. Des animations variées adaptées à l'âge de l'enfant leur sont proposées en tenant compte du rythme de la journée scolaire.

Mercredi après la classe : accueil mis en place par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes dans les locaux de l'école Nelson MANDELA. De 11h30 à 18h30 (repas compris) / De 11h30 à 14h (repas compris). Un ramassage est mis en place par la Communauté de Communes et encadré par les animateurs des Francas du Pays de Foix. **Renseignements/inscriptions au bureau administratif des Francas du Pays de Foix.**

EQUIPE D'ANIMATION

Les équipes sont constituées d'animateurs Francas et mairie sous la responsabilité d'une direction. L'encadrement est conforme à la réglementation DDSP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES

Un règlement est consultable sur chaque école, les familles se doivent d'en prendre connaissance et d'en accepter les termes.

INSCRIPTION/ADHESION

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez :

Etre adhérent de l'association des Francas du Pays de Foix

Tout enfant participant à l'ALAE ou à l'ALSH doit obligatoirement avoir pris l'adhésion auprès de la direction ALAE ou au bureau administratif des Francas du Pays de Foix. Son montant est de 3€ par enfant et doit être réglé par chèque.

Etre à jour des paiements ALAE de l'année écoulée.

Tout enfant participant à l'ALAE doit obligatoirement avoir ramené la **fiche d'inscription à la direction de l'ALAE.**

Les inscriptions à l'ALAE se règlent par chèque ou en espèces à la mairie, au rez-de-chaussée, service population réglementation auprès de Mme Chantal GRANGE ou de Mme Typhaine DUREAU. Tél : 05.61.05.42.08. Horaire d'ouverture : lundi : 8h30-12h/13h30-18h, mardi-mercredi-vendredi : 8h30-12h/13h30-17h et le jeudi : 8h30-15h sans interruption.

Aide aux familles : la municipalité propose une tarification différenciée selon les ressources des ménages résidant sur la commune de Foix. Les tarifs applicables aux familles bénéficiaires, moins 25% ou moins 50% du tarif « Foix », sont déterminés d'après le quotient familial. Pour pouvoir en bénéficier vous devez retirer un dossier auprès de la Mairie (CCAS).

TARIFS AU TRIMESTRE	FOIX	HORS FOIX
1 ^{er} enfant	28.30 €	56.60 €
2 ^{ème} enfant	22.65 €	45.30 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	12.70 €	25.40 €

Possibilité d'inscrire son enfant à la journée (paiement auprès du service population/réglementation de la Mairie). Tarif: Foix 2.50€ / Hors Foix : 5.00 €

ASSURANCE

Nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne (« individuelle accident ») couvrant les dommages corporels.

Pour tout renseignement : Association « LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX »

Groupe scolaire Paul Bert - Rue Paul Bert 09000 FOIX Tél : 05.61.02.96.28 Mail : lesfrancasdupaysdefoix@orange.fr
[http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/Lundi/Mardi/Vendredi 8h30/12h30 - 13h30/18h \(fermé au public mercredi et jeudi\)](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/Lundi/Mardi/Vendredi 8h30/12h30 - 13h30/18h (fermé au public mercredi et jeudi))

• **Fiche de renseignements**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018-2019		LUCIEN GORON
A.L.A.E		
ENFANT	RESPONSABLE LEGAL	
Nom : Prénom : Né(e) le : Sexe : Adresse : Code Postal : Ville : Ecole : Classe : Enseignant :	Nom : Prénom : N° SS : A compléter impérativement : Nom prénom allocataire : ☐ CAF ☐ MSA ☐ SNCF ☐ Autres N° : Nom de l'assurance : Numéro de contrat :	
PERE (En cas de divorce joindre une copie du jugement) MERE		
Nom : Prénom : Adresse : C P : Ville : ☎ domicile : ☎ portable : adresse e-mail : Profession : Employeur : ☎ :	Nom : Prénom : Adresse : C P : Ville : ☎ domicile : ☎ portable : adresse e-mail : Profession : Employeur : ☎ :	
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX		
Nom du médecin traitant : ☎ : Allergie(s) (joindre un certificat médical et le PAI) : Allergies alimentaires (joindre un certificat médical et le PAI) : Régime alimentaire / Sans porc (joindre une attestation) : Merci de fournir la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant pour le contrôle des vaccins obligatoires (Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite) et sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant.		
En dehors des parents, personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant après les activités (une carte d'identité sera demandée)		
Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant
En dehors des parents, personne(s) à contacter en cas d'urgence		
Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant
AUTORISATIONS		
☐ J'autorise mon enfant à participer aux activités. ☐ En cas de maladie ou d'accident, si les parents ne peuvent être joints, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures d'urgence prescrites par le médecin, y compris éventuellement l'hospitalisation. ☐ J'autorise mon enfant à être photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités et j'autorise la publication sur les supports de communication de l'association des Francas du Pays de Foix (brochures, flyers, billets d'information, site internet et Facebook).		
Date :	Nom Prénom :	Signature

- **Règlement commun de l'école**

Règlement commun de l'école

« La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui. »

DROITS	DEVOIRS	SANCTIONS/ REPARATIONS
A) Chacun a le droit d'être en sécurité à l'école : • dans la classe • en EPS • en récréation • à l'ALAE	1) On ne doit pas bousculer ou pousser , en particulier dans les lieux dangereux.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	2) On ne doit pas frapper ses camarades. En cas de problème, on en parle à l'adulte présent.	Sanctions/réparations type 3
	3) On ne doit pas jouer à des jeux violents ou dangereux.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)

DROITS	DEVOIRS	SANCTIONS/ REPARATIONS
B) Chacun a le droit d'être respecté à l'école.	1) On doit respecter les adultes et leur parler poliment.	Sanctions/réparations type 3
	2) On n'insulte pas ses camarades, on ne prononce pas de paroles blessantes.	Sanctions/réparations type 3
	3) On ne se moque pas de ses camarades à l'ALAE, en classe, en récréation...	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	4) On ne vole pas les affaires de ses camarades (matériel, goûter, vêtements...)	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	5) On doit respecter le matériel, les locaux (salles de classe, salles d'activités, cour, cantine, WC...) utilisés par tous.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)

DROITS	DEVOIRS	SANCTIONS/ REPARATIONS
C) Chacun a le droit d'apprendre en classe, de participer tranquillement aux activités de l'ALAE et de la garderie.	1) On doit écouter les consignes données par les adultes.	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 ou 3 si cela se répète)
	2) On ne parle pas en même temps que les adultes ou ses camarades et on s'écoute.	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 si cela se répète)
	3) On se concentre sur le travail à faire .	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 si cela se répète)
	4) On ne crie ni en entrant ni en sortant en classe .	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	5) On doit permettre à ses camarades d'écouter, de travailler tranquillement .	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)

Ce règlement commun garderie/ALAE/école vient en complément au règlement intérieur de l'école. Il permet de le rendre plus compréhensible aux élèves.

Sanctions/réparations prévues

Sanctions/réparations type 1

- avertissement par l'animateur, l'enseignant ou autre adulte
- recopier tout ou partie du règlement
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- mot aux parents
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école

Sanctions/réparations type 2

- réfléchir et rédiger un mot d'excuse
- recopier tout ou partie du règlement
- participer à la réparation des dégâts commis
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- suppression d'une sortie ou d'une activité
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école
- exclusion temporaire de la cantine, de l'ALAE
(sur décision de M. le Maire)

Sanctions/réparations type 3

- réfléchir et rédiger un mot d'excuse
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- suppression d'une sortie ou d'une activité
- mot aux parents
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école
- exclusion temporaire ou **définitive** de la cantine, de l'ALAE
(sur décision de M. le Maire)
- à titre exceptionnel radiation de l'école et inscription dans une autre école de la même commune (à la demande de M. l'Inspecteur d'Académie)